

Le mandat

le 21 juillet 1988

Le mandat est un document qui définit les objectifs et les priorités d'une mission ou d'un projet.

Il sert de guide pour l'équipe chargée de la mission et permet de mesurer les progrès réalisés.

Le mandat est généralement rédigé par le responsable de la mission et doit être approuvé par le conseil d'administration.

Il est important de réviser le mandat régulièrement pour s'assurer qu'il reste pertinent et efficace.

Le mandat est un document vivant qui évolue au fil du temps et doit être adapté aux circonstances.

Il est essentiel de communiquer le mandat à toute l'équipe et de s'assurer qu'elle comprend bien ses implications.

Le mandat est un document clé qui permet de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun.

Il est important de noter que le mandat n'est qu'un guide et ne doit pas être interprété de manière rigide.

Le mandat est un document qui permet de maintenir la cohésion et l'alignement de l'équipe.

Il est important de réviser le mandat régulièrement pour s'assurer qu'il reste pertinent et efficace.

Le mandat est un document qui permet de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun.

Il est important de noter que le mandat n'est qu'un guide et ne doit pas être interprété de manière rigide.

Le mandat est un document qui permet de maintenir la cohésion et l'alignement de l'équipe.

Dir. de l'Éducation
111, rue de la Paix
OTTAWA

REVENIR TO BUREAU
REVENIR TO BUREAU